

## **Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session des Orientations Budgétaires

Rapport 05-002 : Rapport annuel sur la situation du Département en matière de développement durable.

### **Intervention de Karine PÉRE**

*Conseillère départementale de Pau 2*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président, chers collègues,

Si les orientations budgétaires que vous nous présentez aujourd'hui nous prédisent un scénario catastrophe du côté des finances, c'est plutôt celui du changement climatique qui devrait nous occuper davantage.

Nous n'avons pas eu de présentation en commission de travail sur ce rapport, présentation qui aurait dû être faite à tous les élus au même titre que celle des orientations budgétaires, tant l'enjeu se veut important et transversal.

Nous connaissons une crise climatique qui met en danger notre avenir et surtout celui des générations futures. Et cette angoisse est terriblement ressentie, notamment par les jeunes, et même les très jeunes.

Cela s'appelle aujourd'hui l'éco-anxiété. À ce jour, les engagements pris lors de la COP 26 ne laissent pas espérer. Et ce ne sont que des engagements, encore faut-il les tenir !

Localement, les conséquences du réchauffement commencent à être bien connues : submersion du littoral, tempêtes récurrentes, inondations, disparition progressive de la neige, surchauffe des températures. Notre département est déjà impacté.

Que constatons-nous dans notre Département ?

Un littoral saturé par les déplacements. Des vallées qui vont connaître progressivement la fin de l'enneigement et des stations de ski, des défis agricoles et pastoraux à relever si l'on veut maintenir la qualité de l'élevage et des productions dans un modèle compatible avec les besoins des populations. Une maîtrise du foncier qui part à vau-l'eau...

Puisque nous sommes en début de mandat, avec donc toutes les ambitions que cela doit impliquer, allons-nous faire le maximum pour décarboner collectivement nos activités et réduire nos déplacements ? Réduire réellement l'usage de l'avion ? Allons-nous planter suffisamment d'arbres ? Allons-nous suffisamment développer toutes les formes d'énergie et surtout prendre des mesures pour réduire notre consommation ? Allons-nous innover pour construire en se protégeant des risques d'inondation ? Des risques de submersion ?

Cette sécurité-là est au cœur de nos préoccupations aujourd'hui.

Quelles mesures aussi pour adapter l'agriculture au réchauffement ?

Se nourrir autrement, limiter le gaspillage alimentaire, produire localement : l'adaptation sera essentielle.

J'en viens à la culture du risque et à l'adaptation.

Le Département pourrait-il être, avec l'État et avec l'expertise du SDIS, initiateur et chef de file d'un programme de formation à la culture du risque à l'attention des habitants et des professionnels ? Avec une campagne d'information, des outils concrets à disposition des communes, des réunions publiques et autres idées... Tout cela demande des moyens financiers et humains. Et pour une fois nous les avons.

Vous indiquez une nouvelle envolée des DMTO dont le montant va frôler les 220 millions d'euros.

Vous prévoyez de réduire la dette et de réduire le recours à l'emprunt. C'est une mesure de prudence certes, mais nous vous proposons d'en affecter une part conséquente aux actions urgentes et nécessaires pour le climat.

Je vous remercie.